

Poissons de Wallonie

Les eaux calmes



Wallonie

EDIWALL

L'ABLETTE COMMUNE (*Alburnus alburnus*)

Petit poisson vivant en bandes, près de la surface de l'eau. Écailles argentées, facilement caduques. L'ablette spirilin (*Alburnoïdes bipunctatus*), plus rare et limitée aux eaux plus rapides, se distingue par une double bande sombre sur les flancs. Se nourrit d'insectes divers. Nourriture importante pour les poissons prédateurs.



12 à 16 cm
20 à 50 g



mai-juin
6 000



Coup



L'ANGUILLE (*Anguilla anguilla*)

L'anguille fraie dans la mer des Sargasses. Les petites anguilles entreprennent alors une migration de 3 ans à travers l'Atlantique pour rejoindre les eaux douces d'Europe où elles grossissent avant de refaire le chemin inverse. Se nourrit de petits poissons, d'écrevisses, de grenouilles, d'insectes, d'œufs de poissons.



40 à 100 cm
0,1 à 2 kg



Fraie en mer



Coup



LA BOUVIÈRE (*Cericeus amarus*)

Petit poisson très discret vivant dans les eaux stagnantes. En période de frai, le mâle revêt une parure brillamment colorée. La femelle, grâce à un long tube de ponte, insère quelques œufs dans les branchies d'une moule d'eau douce. Le mâle lâche sa laitance sur le mollusque qui l'aspire et les œufs sont ainsi fécondés. Tout le développement des poissons et des jeunes larves se fera dans la moule qui semble ne pas souffrir de la présence des bouvières. La nourriture est surtout végétale.



5 à 9 cm
3 à 10 g



avril-juin
70



LE BREME COMMUNE (*Abramis brama*)

Corps haut, comprimé latéralement. Espèce abondante et prolifique des eaux à courant lent. Poisson de fond, se nourrissant d'animalcules vivant dans la vase. Les œufs, très petits, sont collés aux plantes. Avec le gardon, la brème est l'espèce la plus pêchée dans les canaux.



25 à 50 cm
0,3 à 2 kg



mai-juillet
800 000



Coup



LE BROCHET (*Esox lucius*)

Museau plat et large, corps fusiforme avec nageoire dorsale très en arrière. Habitant des zones calmes à brème et à barbeau, pour autant qu'il puisse disposer d'une végétation abondante où il s'abrite (les jeunes brochets sont victimes des adultes) et se met à l'affût de ses proies. Il faut 3 à 6 kg de cyprins pour produire 1 kg de chair de brochet. Poisson très apprécié pour la pêche sportive au point qu'une pêche trop intensive menace localement sa survie.



40 à 110 cm
0,5 à 12 kg



mars avril
30 000



TL 60 cm
Leurre



LA CARPE (*Cyprinus carpio*)

Espèce asiatique introduite en Europe probablement par les Romains. Espèce des eaux à courant lent, avec végétation dense et fond vaseux. Se nourrit de petits insectes, de vers, de mollusques.



0,2 à 1 m
0,2 à 30 kg



juin-juillet
250 000



Prélèvement interdit
si plus grand que 30 cm

Coup



L'EPINOCHÉ (*Gasterosteus aculeatus*)

Petit poisson muni de 3 épines sur le dos. En période de reproduction, le mâle, brillamment coloré de rouge orangé, défend un territoire autour de nid, fabriqué au moyen de végétaux. Vit surtout dans les étangs et fossés riches en végétation.



6 à 10 cm
3 à 10 g



300
avril-juin



Coup



LE GARDON OU ROUSSE (*Rutilus rutilus*)

Yeux rougeâtres, nageoires dorsale et ventrales dans le même plan vertical. Espèce très commune, vivant en groupes. Les œufs visqueux sont collés aux pierres et aux plantes. Omnivore : animalcules, déchets végétaux, diatomées... Il est la base de la nourriture des brochets, sandres et perches. Avec la truite, c'est l'espèce la plus pêchée en Wallonie.



10 à 36 cm
20 à 700 g



avril-mai
170 000

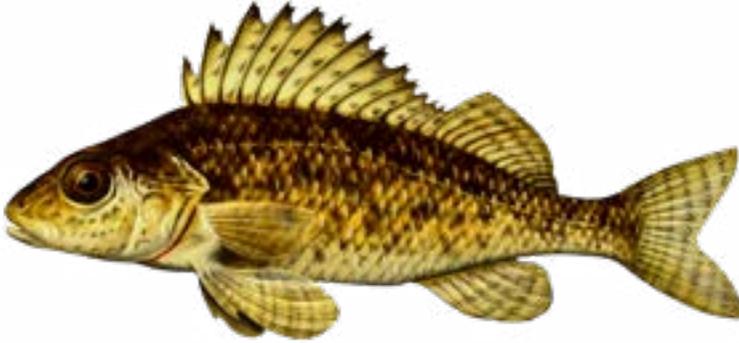


Coup



LA GREMILLE (*Gymnocephalus cernua*)

Petit poisson de la famille de la perche, vivant sur le fond. Se nourrit d'insectes, de mollusques, de crustacés, d'œufs, d'alevins. Peut localement former des populations très denses, à croissance ralentie. Sans valeur alimentaire.



10 à 15 cm
14 à 50 g



avril-mai
5 000



Coup



L'IDE MELANOTE (*Leuciscus idus*)

Ressemble au chevaine mais le bord postérieur de la nageoire anale est droit ou concave. Poisson des grands cours d'eau mais qui migre au printemps vers le cours supérieur pour y frayer et en automne vers le cours inférieur pour y passer la mauvaise saison. Cette espèce avait quasi disparu de nos rivières mais fait l'objet de repeuplements limités en Meuse et dans les canaux du Hainaut. Se nourrit d'insectes et occasionnellement de plantes... Sa chair est localement appréciée. Une variété rouge orange, l'orfe, est utilisée dans les bassins d'ornement.



30 à 50 cm
0,3 à 1,5 kg



mars-avril
7 000



TL 30 cm
Coup
Leurre



LA PERCHE (*Perca fluviatilis*)

Nageoire dorsale divisée en deux dont une antérieure à rayons épineux et une postérieure à rayons mous. Une grande tache noire au bord postérieur de la nageoire dorsale antérieure. Espèce vivant en bandes comprenant des individus de tailles différentes. Croissance très lente en milieux fermés. Les œufs sont pondus en rubans de 1 à 2 m enroulés autour des plantes aquatiques ou des branches immergées. Se nourrit d'animalcules divers dans le premier âge, ensuite de poissons. Les jeunes perches sont mangées par le brochet et le sandre.



25 à 50 cm
0,3 à 2,5 kg



avril
200 000

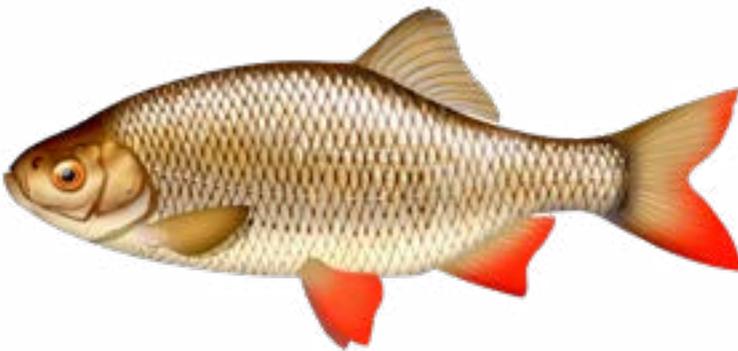


TL 24 cm
Coup
Leurre



LE ROTENGLÉ (*Scardinius erythrophthalmus*)

Se différencie du gardon par les caractéristiques suivantes : nageoire dorsale implantée plus vers l'arrière, quille aiguë (arrondie chez le gardon) entre les nageoires ventrales et la nageoire anale. À des mœurs fort semblables à celles du gardon mais n'est jamais aussi nombreux que lui.



10 à 25 cm
8 à 300 g



mai-juin
150 000



Coup



LE SANDRE (*Stizostedion lucioperca*)

La nageoire dorsale antérieure est marquée de points foncés mais n'a pas la grande tache basale de la perche. Espèce acclimatée qui a tendance à remplacer le brochet dans les eaux troubles ou en l'absence de végétation. Par ailleurs, le sandre est un vecteur de la bucéphalose larvaire, maladie qui peut décimer gravement les cyprins.



35 à 80 cm
0,5 à 7 kg



avril-mai
200 000



œufs/kg ♀

TL 50 cm



LA TANCHE (*Tinca tinca*)

Petites écailles, flancs jaunes dorés, le mâle a des nageoires ventrales plus longues et plus épaisses que la femelle. Espèce de fond supportant bien les eaux peu oxygénées. Se nourrit de larves d'insectes et de mollusques. Sa chair est très appréciée.



25 à 50 cm
0,2 à 1,6 kg



juin-juillet
500 000



œufs/kg ♀

TL 30 cm
Coup



LES EAUX CALMES

La zone à brème

À courant lent et calme, elle succède aux eaux rapides des zones supérieures. La profondeur peut être grande. Le fond est mou et garni d'une végétation envahissante. L'oxygénation est bien entendu faible et la température moyenne de l'eau en été peut être élevée. Alors que les zones supérieures sont le royaume des salmonidés, la zone inférieure est celle des cyprinidés. Outre la brème, on peut trouver la tanche, la carpe, le sandre, l'anguille, la bouvière, la grémille, l'épinoche, la perche, le brochet, l'ablette, le gardon et le rotengle. Dans l'ensemble, ces espèces sont très prolifiques et résistent bien à la pression de pêche. Dans des espaces clos (étangs), ils ont tendance à épuiser les réserves nutritives et à acquérir une faible taille (nanisme). La présence de poissons-prédateurs, comme le brochet, le sandre ou la perche, permet de limiter la densité des poissons-proies et donc leur tendance au nanisme. Certaines espèces résistent très bien à la diminution provisoire de la teneur en oxygène : grémille, épinoche, tanche, carpe...

Légende

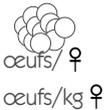


Tailles et poids courants



Zone(s) fréquentée(s)

1. Zone à Truite
2. Zone à Ombre
3. Zone à Barbeau
4. Zone à Brème



Période de ponte

Nombre d'œufs par femelle
ou par kg de femelle



Mode de pêche

Pêche autorisée
TL : taille limite



Pêche interdite

Département de la Nature et des Forêts
Avenue Prince de Liège 15
5100 Jambes
Tél : 081 33 59 00

Illustrations : © P.J. DUNBAR - STP Liège

Éditeur responsable :
Bénédicte HEINDRICHS.
Avenue Prince de Liège 15
5100 Namur

ISBN : 978-2-8056-0563-5
Dépôt légal : D/2023/11802/179



1719

Kostenlose Rufnummer



1718

Appel gratuit



Wallonie
environnement
SPW